

Écologie et démocratie

Entretien croisé entre **Éric Pommier**, et **Joëlle Zask**, Propos recueillis par **Nathalie Sarthou-Lajus**

DANS **ÉTUDES** 2022/11 (NOVEMBRE), PAGES 31 À 40

ÉDITIONS **S.E.R.**

ISSN 0014-1941

DOI 10.3917/etu.4298.0031

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-etudes-2022-11-page-31.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour S.E.R..

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

ÉCOLOGIE ET DÉMOCRATIE

Entretien croisé entre **Éric POMMIER** et **Joëlle ZASK**

Alors que l'opinion publique semble avoir conscience de l'urgence écologique, les réponses politiques tardent à se concrétiser. Joëlle Zask et Éric Pommier partagent une égale méfiance vis-à-vis de ces politiques de l'état d'urgence qui pourraient amener des privations de liberté, voire ce que certains appellent une « dictature verte ». Ils sont au contraire convaincus que la démocratie est tout à fait compatible avec la transition écologique. Mais quel type de démocratie ? À quelle échelle les citoyens peuvent-ils agir ? Comment articuler l'action locale et les enjeux globaux ?

■ **Joëlle Zask :** Les réponses aux enjeux écologiques tardent à se concrétiser. On peut tout de même prendre acte d'un grand nombre d'évolutions positives dans les politiques des pays riches, notamment celles des pays européens. Ces évolutions politiques sont le reflet d'une évolution des consciences. Les gouvernements ne sont jamais que représentatifs : ils ne sont que les porte-parole d'une opinion qui a son orientation, et à laquelle ils sont inféodés. On croit que le pouvoir politique peut tout sur l'opinion ; en fait, c'est exactement l'inverse qui se passe : quels qu'ils soient, les pouvoirs se maintiennent dans la mesure où ils bénéficient d'un assentiment, d'un consentement tacite, d'un laisser-faire de la part de l'opinion publique. Autrement dit, si nos gouvernements sont très peu actifs dans le domaine écologique, c'est parce que notre opinion n'est pas prête à une action. Mon travail et ma préoccupation consistent donc à interpeller les individus un par un en fonction de leurs responsabilités, en tant qu'acteurs de leur propre vie, mais aussi en tant qu'électeurs, et à me préoccuper finalement assez peu de la chose politique,

considérant qu'elle n'advient qu'en bout de course. Au Brésil, aux États-Unis, en Australie, en Grande-Bretagne, des gouvernants climatosceptiques ont été élus démocratiquement. Il ne faut pas minimiser le retard énorme que l'opinion publique, en tout cas dans une certaine partie d'elle-même, voire dans sa majorité, fait peser sur les décisions politiques qui seraient favorables à la transition écologique.

■ **Éric Pommier** : Je vous rejoins sur le fait de ne pas spécialement et prioritairement incriminer les dirigeants qui, malgré tout, cèdent sous la pression d'une opinion publique quand elle est constituée. Je dirais également que de nombreuses choses se font déjà et qu'on a l'impression d'une lenteur, au regard peut-être d'une vision centralisée du pouvoir, d'une vision centrée sur l'action publique d'un personnage charismatique. Si l'on prend comme modèle l'action centralisée, l'action d'un homme, on pourrait effectivement avoir l'impression d'une sorte de retard de l'action écologique ; mais, si l'on prend en compte les mouvements qui existent déjà, les actions, les initiatives qui sont déjà prises, on a plutôt le sentiment d'une avancée. Il y a une lenteur au regard de ce qu'on estime être une urgence écologique qui, objectivement, est là et qui est aussi une urgence diagnostiquée sur le plan scientifique. Mais je pense qu'il y a aussi une lenteur constitutive de la démocratie. Faire démocratie, c'est délibérer, c'est se réunir, c'est discuter sur les normes que l'on va suivre dans la délibération, les normes qui vont présider à une discussion, à un consensus. De ce point de vue, la démocratie comme démocratie est nécessairement lente. Et il pourrait y avoir un risque à trop insister sur une politique de l'urgence, sur la nécessité d'accélérer, de se dire que la catastrophe est là et réelle – quand bien même elle le serait. Parce qu'alors on risque, au nom d'une survie physique de l'humanité, de la tuer moralement et spirituellement, c'est-à-dire de perdre ce qui en fait la teneur et qui est pour moi, sur le plan politique, l'esprit de délibération. Par ailleurs, je pense que les obstacles tiennent à une difficulté de principe. Nous sommes tous conscients qu'il y a des exigences de justice environnementale ou que nous devons être responsables, mais il y a une exigence de clarification des principes et d'articulation des principes entre eux : comment articuler un principe de responsabilité avec un principe de justice environnementale, avec un principe de délibération ? Je pense qu'une civilisation se développe parce qu'elle a, disons, une armature idéologique et quelque chose comme une philosophie, comme un système de représentation, qui lui

permette de donner sens à son existence, ce qui ne veut pas dire une idéologie écologique fermée et réfractaire aux changements. Enfin, je crois qu'on a tous conscience que les enjeux sont universaux, que c'est la totalité de l'humanité et la totalité de l'espace terrestre qui sont en jeu, que le réchauffement climatique ou l'érosion de la biodiversité sont des phénomènes globaux. Or on n'a pas forcément de conscience cosmopolitique, on n'a pas encore d'institutions qui soient réellement à la mesure des enjeux écologiques tels qu'ils se présentent.

■ **J. Zask** : L'urgence a effectivement une consonance militaire. Si on se réfère par exemple à la question des feux de forêt, on constate que le vocabulaire est emprunté au registre de la guerre : il y a des *soldats* du feu, on *attaque* le feu, on le *combat*, on *lutte*. Le pompier est le héros de cette guerre. Avec une telle rhétorique sous-tendue par un idéal de toute-puissance face à un ennemi imprévisible, on ne fait jamais que reconduire les conditions mêmes qui sont responsables de l'apparition de ces mégafeux.

Il faut aussi réfléchir à ce qu'est l'urgence. De quelle urgence parle-t-on ? À quelle échelle la mesurer ? Quelle est la temporalité de la transition aujourd'hui nécessaire ? Il me semble que l'urgence correspond aux actions à mener, disons, dans les vingt prochaines années. La temporalité en jeu n'est pas celle de la lutte contre un feu extrême en plein régime, qu'il est d'ailleurs impossible d'éteindre. Ce qui est urgent est de prévenir le feu de forêt hors norme ; comme dans le domaine de la santé, cela dépend d'un temps plus long que celui de la lutte contre le symptôme. En démocratie, le chef politique devrait avoir les attributs d'un partisan de la médecine douce, non ceux d'un chef militaire au front. Il y a donc à réfléchir à cette notion d'urgence pour la resituer empiriquement dans les situations réelles qui sont les nôtres.

La « dictature verte » face à une urgence prétendument absolue n'est certainement pas la solution non plus. Agir dans la précipitation, en s'affranchissant des procédures démocratiques et en contrevenant éventuellement aux courants de l'opinion publique, constitue une impasse. À mon avis, il n'y a pas de solution antidémocratique aux problèmes de l'écologie. Non seulement l'action écologique suppose des processus de consultation et d'observation extrêmement pluralistes mais, en outre, le geste autoritaire indépendant de tout processus démocratique est par définition solipsiste. On peut penser à Vladimir Poutine enfermé dans son bunker depuis trois ans. Le despote vit men-

talement et parfois physiquement dans une bulle privée d'environnement. Sa détermination n'est ni dialogique, ni interactive, ni soucieuse de ses propres conséquences. On ne peut exercer sa toute-puissance que sur un monde dont la logique propre, donc la liberté, est niée. Et puisque l'écologie suppose de considérer le monde extérieur et de s'y ajuster, aucune solution moniste et individualiste ne peut être écologique. De fait, historiquement, il n'est jamais arrivé qu'un système autoritariste débouche sur le souci de l'environnement. Certains gouvernements, comme la Chine, ont prétendu le contraire, mais leurs prétentions sont des mensonges qui n'ont pas résisté à l'examen.

■ **Ér. Pommier** : Ni l'un ni l'autre ne critiquerions la logique de représentation, mais sans doute le fait que la démocratie puisse se réduire à un régime représentatif. Pour ma part, je mettrais l'accent sur le rôle de la délibération et sur un ensemble de médiations qui permettent à la démocratie de viser, si ce n'est d'atteindre, un plan d'universalité effective. On a, par exemple, un auteur comme Stephen Gardiner qui défend l'idée qu'il faut créer une convention permettant de penser une constitution pour les générations futures et qui, comme telle, soit de nature cosmopolite, c'est-à-dire transnationale. Toute autre institution, dit-il, qui prétendrait prendre en charge la question de la préservation de la Terre et des générations futures et qui se maintiendrait au niveau national pourrait être accusée de corruption morale, de tromperie sur la marchandise, en faisant croire qu'on pourrait résoudre ces problèmes alors même qu'ils se posent à une échelle inédite (qui est celle de l'humanité). En effet, ce qui est en jeu, et c'est un point sur lequel le philosophe Hans Jonas insiste beaucoup, c'est la finitude radicale de l'humanité comme humanité, et de la Terre comme telle. Pour être à la hauteur de ces enjeux, il faut vraiment penser quelque chose de l'ordre du cosmopolitique. Comment ensuite développer cette conscience de responsabilité à l'échelle de l'universel, d'un universel véritable, concret, si ce n'est par le développement de communautés politiques au niveau local ?

On n'a pas de conscience politique ni d'institutions qui soient à la hauteur des enjeux. Il y a évidemment des limites internes à la démocratie, qui ont à voir avec le fait que la démocratie, telle qu'elle est pratiquée, s'oriente vers le court terme plutôt que vers le long terme, qu'elle est davantage anthropocentrée que capable de reconnaître une valeur au vivant, à la Terre, etc. Il y a une limite intrinsèque de la démocratie, que les défis écologiques et l'éthique de la responsabilité

écologique nous obligent et doivent nous permettre de réformer. Le problème *de* la démocratie est qu'elle doit évoluer en un sens cosmopolitique. Dit comme cela, c'est réfrigérant, parce qu'on n'est pas tout de suite capable de cosmopolitisme, on n'a pas d'institutions cosmopolitiques. Et puis, le risque est d'avoir une institution uniformisante, pesante, sclérosée, stérile, qui ne donne plus la parole aux gens. La question est donc vraiment, pour moi, celle des médiations. Comment est-ce qu'on arrive à cette conscience cosmopolitique depuis l'ancrage local, sous la condition que le local soit déjà animé ou capable de se porter vers l'intérêt général pour les générations futures ? Parmi ces médiations, il me semble que l'action du droit environnemental est décisive, le droit qui peut développer des consciences écologiques, soit parce qu'il incarnerait des catégories comme l'écocide, comme l'écocrime, soit parce que, à l'occasion de tel ou tel procès, le droit fait apparaître des problèmes environnementaux et peut accompagner la politisation de certaines communautés. Outre la médiation du droit, certaines institutions (actuelles et à venir) ont un rôle à jouer. Je pense qu'on ne peut pas se passer d'institutions.

■ **J. Zask** : La démocratie est un terme qui s'est retrouvé en compagnie de discours et de régime extrêmement différents, c'est donc un peu compliqué. Personnellement, j'ai pris l'habitude de distinguer (avec Jefferson, Montesquieu, Tocqueville et bien sûr Dewey) la démocratie comme mode de vie, comme culture, et la démocratie comme système politique. Si le système politique repose sur la culture démocratique, le contraire n'est pas vrai. Il existe en effet, sans doute depuis le Néolithique, des formes dites prédémocratiques, à savoir des systèmes de participation égalitaire et d'indépendance individuelle qui résonnent avec l'idéal démocratique, mais qui n'ont pas été institutionnalisés. Or la démocratie des mœurs – qui repose sur le fait, comme disait Alexis de Tocqueville, que les gens prennent part à la direction des affaires qui les touchent directement et pratiquent l'autogouvernement à divers niveaux de l'union sociale – est déterminante. C'est celle-là dont je tâche d'identifier certains aspects et que j'essaie de promouvoir au travers d'expériences concrètes.

Le cas de la corrélation entre la démocratie et la culture de la terre, que j'ai étudiée en particulier dans mon ouvrage *La démocratie aux champs* (La Découverte, 2016) est intéressant. En regardant loin en arrière, on retrouve l'idéal du petit paysan indépendant comme base

morale et sociale de la démocratie libérale au XVIII^e siècle. À l'époque, pour Thomas Jefferson en particulier, celui qui cultive la terre en bonne intelligence, de manière à en laisser pour tous les autres, à la faire fructifier, à la préserver et à la transmettre aux générations futures, est le modèle du citoyen le plus vertueux. Tout en accomplissant son travail, il développe les valeurs d'initiative, d'indépendance, de responsabilité, d'écoute aussi, parce qu'il écoute la nature, qu'il en est l'élève, en même temps qu'il la transforme (mais pas trop). Or ces valeurs sous-tendent la démocratie politique. Le paysan vertueux ressemble à un autre personnage beaucoup plus ancien, Adam. Rappelons que, dans la Genèse, Adam est « mis » par Dieu dans le jardin pour le cultiver, c'est-à-dire en tirer sa subsistance, et en même temps pour le garder – il en est le gardien. Garder et cultiver sont les deux facettes d'un même processus, une seule et même manière de concevoir l'habitat humain sur la terre. Dans la mesure où elle est destinée à la subsistance et à la création de soi-même, la culture de la terre n'a rien d'une exploitation destructrice. Elle est l'un des éléments d'un écosystème complet dont l'équilibre assure le maintien ou le cycle de vie de chacun.

Du point de vue de la transition écologique démocratique, je dirais donc qu'on découvre dans cette situation assez ordinaire et en même temps devenue trop rare des éléments qui nous permettent d'abord de penser la démocratie comme autogouvernement, et ensuite de développer des ateliers, des exercices, des propos, des manières de faire qui restituent aux gens cette capacité ou cette possibilité de s'autogouverner. C'est la raison pour laquelle le jardin partagé comme outil pédagogique est quelque chose de très puissant. À ce niveau-là, le local et le global cessent d'être en tension.

■ **Ér. Pommier** : À cet égard, un des points que j'ai beaucoup aimé dans votre livre, c'est quand vous mobilisez le concept de « coin de vie ». Vous convoquez ce concept de coin de vie, d'amour pour le coin de vie, que vous développez ensuite sous la forme d'amour du pays, ce qui vous conduit à dessiner des figures de la citoyenneté comme celle du gardien, du jardinier. À cette occasion, vous liez plusieurs concepts en partie hérités de John Dewey (les notions d'autogouvernement, d'expérience), pour aboutir à l'idée d'expérience transactionnelle. C'est-à-dire que le citoyen est à la fois constituant de son environnement et constitué par cet environnement. Il faut donc prendre soin de cette relation qui unit chacun à son environnement, puisque cette relation est la condition,

j'ai presque envie de dire, d'individuation des deux. Elle est au bénéfice de chacun. Ce n'est pas un tout qui s'impose à l'individu qui perdrait son âme ; et ce n'est pas non plus un individualisme, parce qu'il y a une relation à une totalité. Cette notion d'amour du pays a été abandonnée, puis reprise et pervertie par des formes fascistes de pensée, qui font de l'amour du pays leur monopole. Il faudrait au contraire revaloriser cette notion et donc l'émanciper de sa figure fascisante, parce qu'elle permet d'échapper à un universalisme hors sol. Cela a été pour moi très inspirant, puisque, de mon côté, je parle de sujet environnemental, de sujet qui se relie à son lieu de vie, qui lui appartient de manière ontologique, d'un sujet incarné qui se relie à son environnement parce qu'il a une chair, parce qu'il a un corps, et pour lequel la nature est un horizon de sens. Toutefois, lorsque vous parlez d'amour pour le pays, comme d'un lieu où l'on peut s'infiniter, comme d'un lieu qu'on peut partager, est-ce qu'on ne perd pas de vue la tension nécessaire avec l'universel ? Je ne suis pas convaincu que l'expérience du jardin partagé, localement très intéressante, puisse être suffisante face à la globalité des enjeux.

■ **J. Zask** : Vous évoquez l'importance d'un principe de responsabilité. Je suis bien d'accord, mais comment y arrive-t-on ? La délibération est-elle vraiment le moyen d'accéder à ce cosmopolitisme écologique ? Quelles sont les médiations, les paliers, les expériences qui seraient constitutifs de la formation d'un sens de la responsabilité pour les générations futures ? Mon livre vient avant le vôtre en quelque sorte, si j'ose dire. Mes propositions ne sont qu'une petite partie de l'histoire. Mais, puisqu'il s'agit ici de mœurs, je ne vois pas très bien comment on pourrait se passer de ce recours extrêmement précieux qu'apporte l'expérience de chacun, à partir du moment où nous nous engageons dans une relation active et en partie imprévisible avec notre environnement matériel. Ensuite peuvent être déployés un travail juridique et institutionnel, un travail consultatif et discursif, un appel à l'éthique et à des valeurs cosmopolitiques nouvelles. Mais sauter directement à cette étape en faisant appel à la rationalité et au sens des responsabilités de chacun à l'égard du monde entier me semble impraticable. En revanche, créer un jardin partagé, débroussailler un chemin, nettoyer sa rue avec ses voisins me paraissent des moyens efficaces pour modifier durablement le rapport des gens à leur environnement. Le plus court chemin pour arriver à une conscience planétaire est d'en passer par l'expérience individuelle locale.

En réalité, cette expérience individuelle et locale, quels que soient les cultures, les mythes, les religions, les croyances vers lesquels on se tourne, n'a jamais été pensée comme réservée à la localité. Le local, dont l'expérience bénéficie et qu'elle requalifie réellement, a toujours une signification universelle. L'universel, ici, n'est pas surplombant ou transcendant, pour reprendre une expression de Michael Walzer. Il s'agit d'un universel de « recouplement ». Où que l'on soit, en tant qu'humain, nous avons des choses en commun comme la langue, une culture matérielle et morale, des besoins physiques et spirituels, un besoin d'éducation et de transmission, etc. Que votre entourage parle le français ou l'indonésien, vous devez en tant qu'enfant apprendre une langue, fournir un effort et vous entraîner, et aussi bénéficier d'un milieu qui sache vous la transmettre. Quelle qu'elle soit, une langue n'est pas déversée dans l'esprit, elle est apprise. La maîtrise d'une langue n'est donc telle que si elle est à la fois parfaitement individuelle et parfaitement partageable. Non seulement elle me permet de la transmettre à mon tour, mais elle me permet aussi d'apprendre n'importe quelle autre langue, à condition bien sûr que je fournisse l'effort nécessaire.

Cette articulation entre ce qui est constitutif de la personnalité et ce qui est partageable me semble être la meilleure voie d'accès à l'universel dont nous avons besoin pour progresser en matière d'écologie et de démocratie. De fait, la valeur d'une expérience locale accomplie n'est pas purement locale. Elle est celle d'une préfiguration, d'une source d'inspiration pour d'autres expériences qui vont la prendre pour point de départ, comme dans les sciences. Le but n'est pas la reproduction pure et simple (ce qui d'ailleurs, en général, n'est pas possible, une expérience étant par définition « une action dont l'issue n'est pas prévue », selon John Cage) mais le développement d'occasions d'actions en continuité les unes par rapport aux autres. La perpétuation de l'expérience dépend de celle des environnements qui en sont les partenaires. Comme à l'égard d'une œuvre d'art dont chacun peut faire une expérience singulière sans pour autant contredire celle d'autrui, le partageable est un démultiplicateur d'expériences susceptibles de converger entre elles et d'entrer en dialogue. C'est ainsi que fonctionne une communauté scientifique ou une communauté de goût, par exemple. Il en va de même, dans l'idéal, d'une communauté démocratique qui peut se définir comme démultiplicatrice d'expériences en autant d'individus et de situations de vie qu'il en existe.

■ **Ér. Pommier** : Je souscris à ce que vous dites, mais je reste préoccupé par la manière de se tourner vers l'universel, ou plutôt de construire cet universel. Un universel qui passe par la confrontation des cultures, par la confrontation des expériences, c'est-à-dire des expériences de lieu de vie. D'après vous, il y aurait dans l'expérience de l'attachement à un lieu de vie une porte vers un au-delà de ce lieu, en tant que l'expérience est partageable et qu'elle nous emmène vers d'autres expériences ; mais cela ne retire pas la nécessité de devoir se confronter à d'autres expériences, à d'autres points de vue, et donc à l'idée d'organiser la discussion, d'organiser la confrontation de ces expériences, à l'intérieur d'un pays ou entre les pays. Cela requiert des formes de délibération. Il y a des inégalités environnementales, il y a des expériences culturelles et environnementales différentes au sein d'un même pays ; il faut les articuler entre elles pour penser comment faire face aux enjeux écologiques. Et cela devrait se retrouver à l'échelle des nations. Le problème, c'est qu'il y a des nations peu polluantes qui sont aussi les plus affectées par le changement climatique. Les jardins partagés – je le dis sans ironie – ne permettent pas de prendre en charge ce type de problème. Pour cela, nous avons besoin d'institutions. Mais ces institutions, pour ne pas être creuses et impuissantes, doivent passer par la confrontation des cultures et des expériences. C'est une humanité diversifiée, historisée, pluralisée qu'il faut prendre en compte ; et, si cela passe par le niveau local, je crois insuffisante la simple expérience locale, fût-elle partageable. Contrairement à Jean-Jacques Rousseau, je ne crois pas que l'universel soit immédiatement dans le cœur ; il se concrétise, il se formule, il se décrit par des confrontations, par des expériences – il faut voyager. Pour cela, on a besoin de médiations, et la première d'entre elles est la délibération. On a, chez Rousseau, une définition de la démocratie qui fait fi de la délibération, or on ne peut pas penser la démocratie sans la notion de délibération.

■ **J. Zask** : Mon point de départ est finalement assez différent du vôtre, car je reste très attachée à l'expérience comme voie d'accès à des formes d'universalisation qui transitent par le partage. Par exemple, même s'il existe autant de jardins partagés qu'il y a de lieux et de cultures, il s'agit pourtant d'un phénomène mondial. Il en existe, à toute échelle, dans le monde entier, qui aujourd'hui produisent 70 % des ressources alimentaires mondiales. Cette forme est complètement duplicable, paradigmatique en fait. Soit les jardins sont partagés, soit les gens meurent de faim :

c'est la seule alternative. L'Amérique a été pensée au départ comme un jardin partagé, la Russie fut et reste encore dans une certaine mesure un jardin partagé. Qu'elle soit familiale, ouvrière, communautaire, thérapeutique, pédagogique, vivrière, etc., c'est une forme très particulière dont on trouve des exemplaires partout dans le monde. Il s'agit d'un terrain commun qui n'appartient à personne sinon à Dieu, au pays, à la commune, etc., et qui est subdivisé en lopins individuels, lesquels sont concédés, loués, alloués, mis à disposition, etc. On y trouve donc une combinaison entre de l'individuel et du partagé. Par exemple, il y a en commun des semences, un compost, des méthodes et des échanges de plantes, et aussi, dans nos jardins urbains, des lieux d'accueil et de délibération, et surtout une gouvernance commune *via* l'adhésion à une charte ou à une convention qui est périodiquement amendée par les participants. Par ailleurs, il subsiste des lieux d'individuation ou d'activité individuelle, car chacun est responsable de sa parcelle. Le jardin partagé n'est donc en rien un « truc de bobos » pour urbains fatigués.

Par ailleurs, comme je l'ai déjà évoqué, une bonne partie de ma réflexion consiste aussi à intégrer dans l'idée même de citoyenneté, outre la réflexion et la délibération, le souci de l'environnement matériel. D'un point de vue écologique, il me semble que le citoyen devrait se mobiliser en tant que citoyen au profit de l'entretien, du soin, de l'aménagement du monde matériel, du monde commun : prendre soin de la végétation, participer à des opérations de démaquisage, de débroussaillage, de nettoyage des plages, etc. S'occuper des espaces qu'on occupe. On dépense une énergie folle pour aménager sa maison, mais on s'en remet aux pouvoirs publics pour ce qui concerne les espaces communs ou publics. Je pense que c'est un déficit fondamental de notre citoyenneté. On a voué la citoyenneté à des activités discursives et rationnelles, en la désinvestissant entièrement d'une relation au monde matériel, au prétexte que cela la ferait déroger, la déliterait, la particulariserait. C'est une erreur fondamentale, qu'on paye extrêmement cher aujourd'hui.

Propos recueillis par Nathalie SARTHOU-LAJUS.



Retrouvez le dossier « **Transition écologique** »
sur www.revue-etudes.com